

## INFO-NÉGO

### Moyens de sensibilisation

---

À l'instar de nos propos tenus dans notre précédent Bulletin du 13 septembre 2022 concernant l'état des négociations, veuillez prendre connaissance d'un communiqué de presse que votre Association a publié ce matin par ces larges extraits :

« Les services à la population risquent d'être touchés au cours des prochains jours pour une période de 24 heures. Les policiers seront invités à refuser le temps supplémentaire. L'APPQ demande également à ses membres de ne plus utiliser les véhicules comptant plus de 220 000 km au compteur sauf pour une situation urgente lors de laquelle la santé ou la sécurité d'une personne ou d'un collègue serait en péril.

Rappelons que les négociations ont débuté le 14 octobre 2021 avec l'objectif d'un règlement négocié avant l'expiration du contrat de travail le 31 mars 2022. Depuis l'arrivée du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) à la table de négociation en mai dernier, les choses avancent trop lentement, allant jusqu'à provoquer samedi la suspension des négociations tellement les écarts entre les parties sont grands. « *Les besoins en effectifs policiers sont criants et provoquent de nombreuses heures de temps supplémentaires obligatoires (TSO). Les troupes sont épuisées. D'ailleurs, nous avons été informés que plusieurs unités à travers la province ont vécu des bris de service cet été. Un sondage pour évaluer l'ampleur du phénomène est en cours auprès de nos membres* », explique Dominic Ricard, président de l'APPQ.

L'Association a avancé à la table des solutions aux difficultés d'attraction et de rétention du personnel. De plus, la formation déficiente et le sujet

de la santé psychologique des policiers de la Sûreté du Québec ont également été à l'agenda. L'Association veut travailler sur des pistes de solutions à ces importants enjeux, mais ne peut les mettre en application rapidement si le SCT continue de faire traîner en longueur les négociations sur le plan monétaire en maintenant un écart important entre les parties.

*« C'est l'absence de volonté de la part du gouvernement de reconnaître la Sûreté du Québec comme police nationale en faisant abstraction de son rôle supplétif auprès des autres organisations policières qui est inacceptable. Les membres sont obligés de pallier le manque d'effectifs des différents corps de police qui réclament de l'aide en vertu de la Loi sur la Police. Ce n'est pas normal qu'avec toutes ces responsabilités, les membres de la Sûreté du Québec soient parmi les policiers les moins bien payés au Québec ! »*, explique le président de l'APPQ, Dominic Ricard.

La création de plusieurs nouvelles escouades et les demandes d'assistances aux municipalités, dont Montréal, impactent les membres de la Sûreté du Québec. Cette situation fait en sorte que les troupes sur le terrain sur l'ensemble du territoire québécois sont grandement déficitaires et cela occasionne du temps supplémentaire obligatoire depuis plusieurs mois.

En marge des préoccupations exprimées, L'APPQ ose espérer que la question de la sécurité publique au Québec puisse s'inviter aux prochains débats des chefs durant la période électorale en cours ».

Considérant que les troupes sont généralement épuisées de faire du temps supplémentaire depuis plusieurs mois sans que la situation ne s'améliore, bien au contraire.

Considérant que cette situation, à n'en pas douter, peut devenir aisément un enjeu de santé et de sécurité pour les membres.

Considérant qu'un membre en état de fatigue avancé peut être appelé à prendre rapidement une décision pouvant avoir des conséquences sur la sécurité de la population, pour sa carrière et même mettre en jeu sa liberté.

Considérant qu'il est temps de faire savoir de façon éloquente aux autorités que le temps supplémentaire régulier et le TSO n'est pas un mode de gestion viable.

Votre Association sollicite votre collaboration afin que tous les membres de l'APPQ refusent de faire du temps supplémentaire pour une période de 24 heures, à compter du samedi 17 septembre à 7h00 heures le matin jusqu'à dimanche à 7h00 heures le lendemain.

Pour ceux qui seront aux prises avec un ordre de temps supplémentaires obligatoires (TSO), ceux-ci devraient demeurer à leurs unités et ne répondre uniquement qu'aux appels qui pourraient mettre en péril la sécurité des citoyens ou de leurs confrères.

Il va de soi que la collaboration de tous est nécessaire afin qu'un message fort soit envoyé aux autorités concernées.

Il est important que dire à tous que les initiatives personnelles en matière de moyens de sensibilisation sont à proscrire, car elles peuvent être lourde de conséquences. D'ailleurs seules des actions collectives concertées peuvent avoir un impact significatif.

D'ailleurs, d'autres moyens de sensibilisation seront également mis de l'avant bientôt.

Restez à l'affût!

Syndicalement vôtre,

Votre Association